

Juillet 2020

Devant le succès du quiz proposé durant le confinement, [Infociments.fr](#) prolonge le plaisir sur la période estivale. Chaque jour, retrouvez une série de questions et révisez vos connaissances.

Aujourd'hui, **Environnement IB (EIB)**. À vous de jouer !

Et n'hésitez pas à utiliser les commentaires en bas de page pour nous faire part de vos remarques et suggestions.

ENVIRONNEMENT IB (EIB)

[Connectez-vous à Google](#) pour enregistrer votre progression. [En savoir plus](#)

* Indique une question obligatoire

La réglementation environnementale * 1 point du bâtiment qui doit entrer en vigueur à l'été 2021 se nomme :

- BBC
- RE 2020
- E+C-

Les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) établies pour les produits préfabriqués en béton couvrent les produits utilisés dans la construction (une ou plusieurs réponses possibles) :

- Des immeubles de logement
- De tous les types de bâtiments
- Des ouvrages de travaux publics

Les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collectives des produits préfabriqués en béton établies pour la Fédération de l'Industrie du Béton représentent :

- 50 % des produits et systèmes utilisés dans les bâtiments
- 70 % des produits et systèmes utilisés dans les bâtiments
- 90 % des produits et systèmes utilisés dans les bâtiments

Le configurateur permettant de réaliser des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) de produits en béton spécifiques pour un chantier donné se nomme :

* 1 point

- EnvironnementIB (EIB)
- Elodie
- Team Bâtiment

Pour consulter vos résultats après avoir répondu aux questions, remontez en haut de la page et cliquez sur "Afficher la note".



Article imprimé le 09/01/2026 © infociments.fr